

## La Belgique recule face à la pression diplomatique israélienne : censure inacceptable d'une association de défense des droits de l'enfant devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies

**Mots clés :** droits de l'enfant, enfants palestiniens, enfants dans les conflits armés, Belgique au Conseil de Sécurité

Bruxelles le 25 février 2020,

La Belgique préside le Conseil de Sécurité des Nations Unies et porte comme priorité à l'agenda la question des enfants dans les conflits armés. Elle avait alors invité l'association DCIP (Defense for Children International Palestine) qui fournit une aide juridique aux enfants palestiniens arrêtés et jugés par les juridictions militaires israéliennes et qui documente les violations des droits et les mauvais traitements qu'ils subissent. Face aux pressions diplomatiques exercées par Israël, la Belgique a annulé l'invitation, censurant ainsi la parole sur les violations graves et systématiques des droits de l'enfant.

DEI-Belgique (Défense des Enfants International – Belgique) appelle instamment le gouvernement belge et particulièrement Monsieur le Ministre Goffin à réitérer l'invitation premièrement adressée à l'association afin que cette intervention se tienne librement et dans les conditions envisagées en premier lieu.



**Israël souhaite éviter que ne soient exposées au grand jour les violations graves et systématiques des droits de l'enfant qu'elle commet**

Les pressions exercées sur la Belgique par Israël visent à empêcher l'intervention de l'association de défense des droits de l'enfant devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Craignant que les violations graves et systématiques des droits de l'enfant perpétrées par son armée (arrestations, détention, tortures physiques et psychologiques ...) ne soient une fois de plus exposées

publiquement, Israël recourt à des accusations mensongères en lui prêtant des liens avec le terrorisme et met la pression sur la Belgique pour empêcher une telle rencontre.

La Belgique a décidé d'annuler l'invitation de l'association devant le Conseil en remplaçant l'évènement par une réunion à huis clos cédant ainsi à la pression diplomatique.

**« Nous regrettons profondément que la Belgique ait ainsi cédé à la pression israélienne en censurant la parole d'une association reconnue et qui dispose de données fiables et documentées. Un tel recule est inacceptable pour un Etat de Droit. Nous en appelons au gouvernement et particulièrement au Ministre Goffin à reprogrammer l'intervention, telle qu'elle avait été prévue initialement, afin de permettre au Conseil de sécurité de bénéficier d'informations précises et vérifiées sur la réalité des violations des droits de l'enfant en Palestine. Ce serait tout à l'honneur de la Belgique »** Benoit Van Keirsbilck, directeur de Défense des Enfants International (DEI) – Belgique.

#### ***DCIP : un acteur des droits de l'enfant connu et reconnu internationalement***

DCIP est une association palestinienne qui se consacre à la défense et à la promotion des droits des enfants palestiniens tels que prévus par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. L'association est membre du mouvement mondial « Defence for Children International » qui dispose d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies, de l'UNICEF, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe.

Depuis plus de 25 ans, DCIP enquête sur, documente et dénonce les violations graves des droits de l'enfant. Elle fournit également une aide juridique aux enfants palestiniens et leur famille. L'association est largement et internationalement reconnue pour son sérieux et la qualité de son travail. Les données qu'elle récolte et la documentation qu'elle produit sont utilisées par diverses instances internationales comme une source de référence majeure et fiable.

Les accusations portées par la diplomatie israélienne, sont infondées et visent à discréditer une organisation qui travaille en toute transparence avec un sérieux et un professionnalisme jamais pris en défaut.

#### **Voir également :**

- L'interview de Brad Parker de DCIP « [I was meant to talk about Palestinian kids at the UN. Israel forced me out](#) » dans *+972 Magazine*
- le communiqué de presse de DEI-Belgique du 12 février 2020 « [Israël tente de faire pression sur la Belgique pour empêcher que les violations graves et systématiques des droits des enfants palestiniens ne soient exposés devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies](#) ».

**Auteur :** Défense des Enfants International (DEI) – Belgique est une association belge fondée en 1991 et qui œuvre depuis lors pour la mise en œuvre en Belgique et à travers le monde de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. L'association est membre du mouvement mondial DEI aux côtés de DEI-Palestine et collabore régulièrement avec DCIP.

#### **Contact presse :**

**Benoit Van Keirsbilck, directeur de Défense des Enfants International (DEI) – Belgique,**  
[bvankeirsbilck@defensedesenfants.be](mailto:bvankeirsbilck@defensedesenfants.be) ; + 32 (0) 497 42 07 77